



L'association "Les Voleurs d'Images", 24 rue Leonard de Vinci 87250 Bessines sur Gartempe, organise le 17 octobre 2026 en partenariat avec l'association "La Pépue", 4 bis rue du 19 Mars 1962 87260 Saint-Genest s/Roselle, et la commune de Saint Genest s/Roselle, dans un esprit de SOLIDARITÉ et de BÉNÉVOLAT, un rallye touristique sur le thème d'Octobre Rose au profit du Limoges Institut du Sein, 18 rue du Général Catroux 87000 LIMOGES. Parallèlement à cette manifestation, se tient une exposition photographique sur le thème du cancer du sein. Les clichés exposés au prix dès 20€ sont en vente, dont 14€ reversés au L.I.S. En fin de soirée un concert rock au chapeau est aussi proposé.

Pour rappel le montant total des inscriptions sera utilisé pour une partie à l'élaboration du rallye, repas du midi, réalisation des plaques de rallye, du road-book et la communication. Pour un participant, l'association reversera 10€ et 1€ prélevé sur le repas du midi. En toute transparence l'association organisatrice au terme de l'événement, peut vous fournir un détail des comptes de l'événement.

Un road-book nominatif vous sera remis lors du briefing avant le départ. Les indications fournies vous permettront de réaliser le circuit touristique. Un jeu de piste sous forme de quizz et de réalisation photographique rapportant des points vous sera proposé tout au long du parcours. Les trois meilleurs road-book seront récompensés. Ce n'est pas un rallye chronométré.

ARTICLE 1

L'inscription est obligatoire et limitée à 25 véhicules pour des raisons de place.

- Les véhicules non inscrits ne pourront accéder au rallye.
- L'inscription est individuelle, chaque participant devant remplir et signer sa demande de participation avant le 15 septembre 2026.
- Les participants doivent préciser lors de l'inscription le nom du chauffeur, le nombre de passagers, le nombre de repas à réserver pour le midi.
- Il ne sera pas remboursé de frais d'inscription si la participation n'est pas active. Il est recommandé d'arriver entre 8h00 et 8h30.

Un parking pour votre véhicule est dédié et aucun autre emplacement ne sera admis.

ARTICLE 2

Ne seront admis sur le rallye les véhicules correspondants aux critères suivants :

- de collection donc avant 1996
 - de prestige ou anciennes
 - sont exclus tous les véhicules après 1996, berline, custom ou tuning, les SUV.
 - L'organisateur se réserve le droit de refuser ou d'accepter un engagement ne correspondant pas à ses critères et reste souverain de sa décision.
 - Les participants "conducteurs" déclarent être détenteurs du permis de conduire valide, que leur véhicule est à leur nom porté sur la carte grise, conforme à la législation française, être à jour de leur contrôle technique, être assuré le jour de l'événement. Les participants au rallye le font sous leur seule responsabilité s'agissant d'un rallye touristique, sans aucun aspect sportif. Ils s'engagent à respecter scrupuleusement les prescriptions du Code de la Route et s'interdisent de rechercher quelque responsabilité que ce soit des organisateurs.
- Ils devront présenter au départ : permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance, contrôle technique.

ARTICLE 3

La clôture des engagements est fixée au 15 septembre 2026. Toutefois l'organisateur se réserve le droit de proroger après cette date si le nombre de participants n'est pas atteint.

Pour rappel la limite de participants est de 25 véhicules. Les demandes d'engagement non reçues à cette date avec les règlements correspondants seront refusées. En cas de place disponible, les candidats seront rappelés en fonction de la date de leur demande.

ARTICLE 4

Le road-book nominatif est à compléter durant tout le rallye. Il permet de vous repérer mais aussi de contrôler vos différents passages à des étapes clés du circuit. Vous devrez réaliser des photos et répondre de façon manuscrite à des questions ludiques. Les road-book seront rendus en fin de parcours afin de comptabiliser les points pour déclarer les 3 meilleurs road-book.

Une plaque de rallye et un numéro d'identification de votre véhicule doit être bien lisible (Photos et contrôle durant tout le parcours.)

ORGANISATION

Présence entre 8h00-8h30

Parking de l'église de Saint Genest sur Roselle.

Accueil des participants à la "Maison des habitants" avec "La Pépue" autour d'une collation.

Briefing et remise des road-book, d'une plaque de rallye et le numéro d'identification.

Départ entre 9h30-10h00 pour SOLIGNAC

Parking place du Pont Rompu pour une exposition statique.

Accueil par le Lion's Club de Solignac.

Départ vers 11h30-11h45 pour la Ferme de Fardissou pour le repas du midi.

Suite du rallye et retour prévu vers 17h30-18h00 à Saint Genest sur Roselle

Parking sur la place de l'église

Remise des road-book à l'organisation

Rdv à la salle des fêtes

Débriefing et remise des coupes

Après lecture du règlement, je confirme ma participation au

"1er Rallye touristique Octobre Rose - Val de Briance"

le 17 octobre 2026

Pour le conducteur

Nom :

Prénom :

Je certifie en outre que mon véhicule est bien conforme à la législation en vigueur et être en règle avec l'administration.

Signature :

Pour l'association "Les Voleurs d'images"

Le trésorier

Philippe GRENET

